

Tél : 01 60 67 31 09	<input type="checkbox"/> Maternelle	<input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre	Date
Courriel Ce.0770304m@ac-creteil.fr	<input checked="" type="checkbox"/> Elémentaire	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre	Le 09/11/2021
	<input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre	De 18H30 à 20h10
		<input type="checkbox"/> extraordinaire	

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"> ● SABBAR Lucile ● GUINCHARD Marie-Jo ● DILLENSEGER Marie-Line ● PICOZZI Isabelle ● THEVENET Rachel 	<ul style="list-style-type: none"> ● LEROY Gauthier ● VOLANT Florence/MULANDA POTIER Anaïs ● DORMION Sandra ● JAMET Benoit
IEN ou son représentant	●	
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> ● BELLANGER Aurore ● BINON Alexia ● DELCLEF Cécile ● LE GOFF Laëtitia 	<ul style="list-style-type: none"> ● REMBRY Virginie ● LEGRAND Sophie
Le maire ou son représentant	● BORZUCKI Jean-Claude	
Autres membres invités : parents suppléants		
Absent(es)	Absent(es) excusé(es)	
	<ul style="list-style-type: none"> ● CARIOU Sabah ● SOSINSKI Sandrine ● EUSEBIO Elodie ● BOUTENKO Kathleen ● DE FREITAS Raphaël ● LEFEBVRE Carole (suppléante) 	

Président(e) de séance : VOLANT Florence	Secrétaire de séance : PICOZZI Isabelle
--	---

Procès Verbal du conseil d'école du 9 NOVEMBRE 2021

Présentation des membres du conseil d'école

- Tour de table et présentation de chacun

Présentation des classes (enseignants, effectifs, psychologue, ERSEH, AESH)

Les effectifs : 191 élèves à ce jour

Mme Thevenet 22 CP

Mme Sabbar 6 CP et 15 CE1

Mme Picozzi 24 CE1

Mmes Volant/Mulanda Potier 21 CE2

Mme Guinchard 8 CE2 et 15 CM1

Mme Dillenseger 23 CM1

M Leroy et Mme Eusebio 6 CM1 et 16 CM2

Mme Dormion 23 CM2

M Jamet 12 ULIS (3 CP, 4 CE1, 2 CM1, 3 CM2)

Nous comptons 2 arrivées et 3 départs depuis la rentrée.

Nous avons 2 AESHi (accompagnant des élèves en situation de handicap(individualisé)) qui travaillent dans les classes de Mmes Guinchard et Picozzi, 1 AESHco (collectif) dans la classe ULIS et 2 AESHm (mutualisé) qui se répartissent 6 élèves.

Nous avons une nouvelle psychologue scolaire, Madame Haëttel Nathanaëlle, joignable au 01 60 67 39 20. Cela facilite grandement le traitement des dossiers des élèves en difficulté, à évaluer ou à orienter.

Nous travaillons également avec une **Enseignante Référente pour la Scolarisation des Enfants en Situation de Handicap (ERSEH) : Mme HUMBLLOT Anne** dont les coordonnées sont : **06 30 95 09 36**.

Adoption du Procès Verbal du Conseil d'école précédent

Le procès verbal est relu et adopté. Il sera envoyé à la mairie pour diffusion sur le site mairie et transmis aux parents d'élèves par mail. Les parents qui le souhaitent sous forme papier devront se manifester auprès de l'enseignant de leur enfant.

A l'avenir, afin que les parents aient les compte-rendus plus rapidement, il est décidé que le procès-verbal serait envoyé rapidement aux différents membres pour relecture. Si tout le monde s'accorde à dire qu'il est conforme aux différents points abordés en conseil, il sera adopté par voie numérique et diffusé aussitôt.

Règlement intérieur.

Le règlement intérieur est établi dans le respect des valeurs de l'École de la République. Il est voté par le conseil d'école sur la base des dispositions du règlement départemental de Seine et Marne, en application du code de l'Éducation. Il était joint aux invitations.

Il est approuvé à l'unanimité des présents.

Il sera distribué aux familles prochainement.

Rappel plan vigipirate et horaires:

Compte tenu du plan vigipirate renforcé, Mme Volant rappelle que les parents doivent respecter les horaires. En cas de retard, les enfants doivent sonner à l'interphone et attendre qu'on leur ouvre.

Présentation du PPMS

Chaque établissement scolaire est doté d'un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté). L'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement scolaire permettant d'assurer la sécurité des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours et d'être prêts à mettre en œuvre les directives des autorités. En cas d'incident, tous les établissements sensibles, prévenus par la Préfecture, mettent en place le dispositif. Les parents ne peuvent récupérer leur(s) enfant(s) tant que le risque n'est pas levé.

Un calendrier est établi par l'Inspectrice d'académie et oblige à des exercices bien définis:

- **2 exercices évacuation incendie dans l'année**
- **1 exercice PPMS risques naturels (confinement) facultatif.**
- **1 exercice PPMS intrusion/attentat (avant le 01/12/2021) pour lequel nous avons un scénario préétabli qui change chaque année (cette année, le scénario est le suivant : Un groupe de 4 individus se présente à l'entrée de l'école. Ils disent vouloir entrer pour donner des clefs à un élève. On leur signifie clairement qu'ils ne peuvent pas entrer. L'attitude des 4 individus devient alors agressive et menaçante. L'un d'eux force le passage et sort de sa poche ce qui paraît être un couteau. Le groupe le suit et part en courant à travers l'école.)**

Avant cet exercice, une réunion est organisée avec les observateurs éventuels (gendarmes, parents élus, responsable PPMS à la mairie)

→ Cet exercice aura lieu le vendredi 26/11

L'école a été pourvue de talkies-walkies pour palier aux problèmes des téléphones portables.

Etude surveillée.

Il y a 2 créneaux par soir. Les élèves ne sont pas tous présents chaque soir, mais les groupes sont relativement conséquents (jusqu'à 12 ou 13 élèves certains soirs).

Il est rappelé que l'étude est surveillée et non dirigée (l'effectif maximal n'est pas le même) : les enseignants doivent surveiller les devoirs mais il peut arriver qu'un enfant n'ait pas eu le temps de faire tous ses devoirs.

Il est rappelé que l'étude n'est en aucun cas un moment de soutien ou de remédiation.

Attention, l'inscription à l'étude ne dispense pas les parents de prendre connaissance des devoirs à faire et de s'assurer que ceux-ci soient terminés.

Point sur les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires):

Les enfants bénéficiant des APC ne sont pas forcément des enfants en difficulté : cela dépend des activités proposées par les enseignants.

Certains enfants demandent de leur plein gré à rester aux APC.

Evaluations nationales :

Comme chaque année, les élèves de CP et CE1 ont passé les évaluations nationales en septembre. Les résultats ont été remis aux parents le 08/10.

Projets et sorties

a- Projets :

Ski pour tous (hiver 2023) : Ce projet, proposé par Mme Sosinski, pourrait être envisagé pour février 2023.

Quelques enseignantes seraient prêtes à y participer. Comme d'habitude (pour les projets de classe découverte), un projet pédagogique de séjour sera construit avec la conseillère EPS de la circonscription. Madame l'inspectrice l'a mandatée pour se rapprocher de la mairie afin de recueillir tous les renseignements nécessaires à la constitution du dossier. Ce dossier devra être renseigné longtemps à l'avance (janvier 2022 au plus tard) afin d'être validé à temps par les différentes instances (Inspections des 2 académies). Madame Dormion rappelle que, les années passées, 2 projets ont été refusés car le nombre d'enfants « non-partants » était trop important.

« Jardin partagé » avec les personnes âgées de l'EHPAD : Les enseignants trouvent l'idée très intéressante. La directrice a pris contact avec l'EHPAD et attend le retour de Mme Niedwiecki (attachée d'administration) et de l'animatrice (Laurence) pour voir ce qui serait réalisable, dans le respect des protocoles liés à la crise sanitaire. Des enseignants proposent également une correspondance ponctuelle avec les résidents de l'EHPAD (questionnaires sur « le temps d'avant »), la réalisation « partagée » de cartes de vœux ou autres objets...

En attendant, certains enseignants aimeraient aussi créer un potager dans l'école (derrière le bâtiment des CP) et à cette fin, que la terre y soit retournée pour la rendre plus meuble et faciliter les plantations.

Eco-délégués : Ce projet est en adéquation avec les actions déjà mises en place par les enseignants (tri des papiers et cartons) et le projet d'une éducation au développement durable. Nous remercions la municipalité de nous permettre d'aller plus loin. Nous souhaiterions :

Un composteur (demandé depuis plusieurs années au SMETOM),

Un récupérateur d'eau de pluie,

L'aménagement d'un des cabanons avec plusieurs compartiments (étanches pour éviter toute éventuelle pollution par écoulement) pour la récupération des piles, ampoules, cartouches d'encre, capsules aluminium et bouchons, dont l'évacuation se ferait ensuite par les agents des services techniques.

Un container à papier au sein de l'établissement qui faciliterait le tri des papiers.

Dès que les containers seront installés, des affiches seront créées pour informer les parents.

Le conseiller pédagogique généraliste, M Hernandez, propose d'inscrire l'école pour l'obtention de la labellisation E3D (École en Démarche globale de Développement Durable).

Projet plantation de fruitiers : Dans le prolongement de ces actions, un papa d'élève (M De Freitas) a proposé la plantation de fruitiers dans la cour de l'école. Madame Sosinski a donné son accord. Cette action, en lien avec les programmes, nous permettra de travailler sur les différents stades de la formation d'un fruit et de développer des échanges avec l'école maternelle ou l'EHPAD pour la cueillette, la confection de compotes et autres... Madame Volant s'est renseignée auprès de l'assistante de prévention sécurité de l'Inspection de l'Education Nationale afin de connaître la liste des fruitiers éventuellement déconseillés. Visiblement, il n'y a aucune contre-indication. L'implantation (et le nombre) des arbres a été vu avec M Fernandes, responsable des services techniques et des travaux sur la commune. Cette action devrait être menée d'ici fin novembre.

Cérémonies commémoratives : Afin de sensibiliser les enfants au devoir de mémoire, les enseignants sont favorables à une commémoration « décalée », réalisée dans le cadre scolaire. Une « invitation » précisant la date (de préférence en amont de la date « événement »), l'heure et le lieu de rassemblement sera envoyée par la mairie pour officialiser l'action. Les enseignants travailleront en amont avec leurs élèves sur l'organisation de la commémoration et proposeront des contenus adaptés au niveau des élèves tels que des affiches, des chants, des lectures.

Initiation à l'allemand : Madame Sosinski a proposé de venir dans les classes de CM1 et CM2 (1 fois par classe) afin de proposer aux élèves une petite initiation à l'allemand. Les enseignants des classes concernées verront avec elle pour la date de cette intervention.

Musique : Le projet est validé, les conventions sont signées, Melle Marion Vincent-Royol, intervenante en musique (titulaire du DUMI) peut commencer ses interventions cette semaine. Cette année, le projet aura pour thème « Musiques du monde ». Elle intervient tous les vendredis après-midis. Chaque classe bénéficiera de ses interventions pendant un semestre.

Jeux de cour et organisation des récréations : La coopérative a investi dans des jeux de cour. Ces jeux seront installés prochainement et les enfants pourront y accéder par roulement et sur inscription : une table de ping-pong, un filet de badminton, des paniers de basket, des cages de but. Ce matériel restera en place sur la pause méridienne, les enfants devront donc faire preuve de respect et d'attention afin qu'il ne soit pas détérioré.

b- Sorties : Les sorties ne sont pas encore planifiées.

c- Cinéma : Si les cinémas restent ouverts, les enfants auront comme d'habitude, leur projection offerte par la municipalité avant Noël et une seconde projection vers avril/mai, payée par la coopérative.

d- Bibliothèque : La bibliothèque ayant rouvert ses portes au public, les enfants recommencent à y aller dès cette rentrée de Novembre. Attention : il est rappelé que tout livre perdu ou abimé sera à remplacer par les familles.

Crise sanitaire et campagne de tests salivaires

L'école a été retenue pour une campagne de dépistage ce mardi 9 novembre.

Les kits de prélèvement, déposés le Lundi 8 novembre avec une feuille expliquant les modalités de recueil de la salive, ont été distribués à chaque élève dont les parents ont signé le consentement.

Les élèves d'élémentaire devaient faire le recueil de salive chez eux, avec des consignes particulières.

Mardi 9 au matin, chaque enseignant a récupéré les prélèvements de ses élèves. Mercredi 10, l'école recevra un mail avec le nombre de tests réalisés et le cas échéant, le nombre de tests positifs (anonymes) par classe. En cas de test(s) positif(s), les parents seront prévenus par le laboratoire. Le résultat leur sera transmis via le SIDEPE : cette passerelle utilise le numéro de portable noté sur le consentement. Sans un numéro de portable, les parents ne pourront donc pas recevoir le résultat de leur enfant.

En cas de résultat positif, la classe concernée sera fermée.

Bilan de la coopérative scolaire (Mme Dormion),

• Au 1^{er} septembre, la coopérative scolaire avait un solde positif de 16 505 ?01€

La vente des photos s'élève à 4874 € mais nous n'avons pas encore la facture du photographe.

La cotisation des parents à l'appel coopérative s'élève à 675 €.

• Cette année, le « festival du livre » est rétabli et aura lieu fin janvier.

• La coopérative sert habituellement à payer l'affiliation à l'OCCE (organisme de gestion des coopératives scolaires), ainsi qu'au règlement des différentes sorties (les entrées + les cars sachant que les transports sont pris en charge par la municipalité à raison d'un car pour 2 classes par an), à l'achat de livres pour les projets

de littérature (Prix des Incorruptibles, albums pour les CP, rallye-lecture...).

L'an dernier, comme toutes les sorties avaient été annulées (sur 2 années scolaires), les enfants avaient reçu un livre avant les vacances de Noël. Cette année, nous avons choisi d'acheter des jeux éducatifs (et de stratégie) pour les classes (style Smartgames) pour 599 € et des jeux de cour pour 2589.85 €.

Interventions, animations diverses

- S.M.E.T.O.M (Syndicat Mixte de l'Est Seine et Marne pour le Traitement des Ordures Ménagères) : intervention dans toutes les classes.

- Tous les enseignants souhaitent poursuivre les interventions des pompiers (contacts et dates à venir).

- La BPDJ (brigade de prévention de la délinquance juvénile), devenue la MPF (Maison de la Protection des Familles) interviendra dans les classes du CE2 au CM2 sur des sujets tels que le harcèlement, le racket et les dangers d'internet. Les CM2 passeront le « permis internet ». Interventions prévues en janvier.

Travaux réalisés (ou en cours) et achats (effectués ou à prévoir)

Travaux :

Les petits travaux du quotidien (tels que changement des ampoules, vérification des néons, débouchage des toilettes et réparation des fuites) sont effectués dès la demande de la directrice.

- Retourner la terre (jardin derrière bâtiment des CP)

- Envisager le changement des stores en salle des maîtres (trop endommagés, irréparables).

- M Jamet a demandé le report des travaux de peinture (finitions) aux vacances d'été. En revanche, les travaux de peinture dans la petite salle annexe sont prévus aux vacances de Noël.

- Prévoir de remettre les bandeaux lumineux (au-dessus des 2 TNI).

- Remplacement du tableau d'affichage détérioré (extérieur de l'école).

Achats :

- Merci pour les clés 4G (pour les classes sans internet) ainsi que pour l'installation des 2 TNI dans les classes de Mmes Picozzi et Dormion. Ces dernières reconnaissent que ce matériel change leur manière d'enseigner car offre des possibilités incroyables. Les enfants sont plus attentifs et participent davantage. Il faut maintenant envisager d'équiper, petit à petit, les autres classes.

- Serait-il possible d'installer des rideaux ignifugés dans la classe de Mme Thevenet, côté jardin ?

- Mmes Dillenseger et Thevenet souhaiteraient chacune 1 tableau blanc.

Questions des parents :

1) Diffusion des compte-rendus de conseil d'école.

Voir précédemment la solution proposée pour une diffusion plus rapide.

2) Remarque : tous les enseignants ne répondent pas aux « au revoir » des enfants.

Les enseignants sont souvent occupés à surveiller avec qui partent les enfants et ne peuvent malheureusement pas répondre aux enfants un à un. En outre, ils leur ont souvent dit au revoir précédemment dans le rang avant d'arriver au portail, et tous les enfants ne les entendent pas forcément.

3) Mairie : choix des musiques diffusées sur la pause méridienne (adéquation aux valeurs à inculquer).

Suite à cette remarque, M Bergamin a préparé un courrier pour le conseil d'école pour expliquer que le temps de la pause méridienne est organisé de manière à proposer chaque jour une activité différente aux enfants (sous forme d'atelier non obligatoire).

Le lundi : atelier dessin animé par Mme Dacquay,

Le mardi : activités sportives animées par Mme Dacquay,

Le jeudi : club danse avec Mme Guyomar et grand jeu animé par M Bergamin. Le choix des musiques du club danse a été fait par les enfants.

Le vendredi : atelier musique détente, animé par Mme Brunetot. Les enfants donnent les titres qu'ils

souhaitent écouter, les animateurs notent la demande, vérifient les chansons afin que les textes ne contiennent aucun message politique ou incitant à la violence.

Les ateliers actuels sont appréciés et très fréquentés.

Deux nouveaux ateliers seront proposés à partir de mars : jardinage et jeux de raquettes.

Lors du repas, les animateurs diffusent de la musique afin d'apaiser le bruit. Ce sont des musiques classiques (sonates de Mozart ou Chopin) ou des morceaux à la guitare ou au piano.

M Bergamin est très professionnel et les activités proposées aux enfants sont réfléchies et préparées avec toute l'équipe d'animation. M Bergamin est accessible, ouvert à la discussion. Il invite les parents à s'adresser directement à lui à la sortie des classes pour les remarques ponctuelles quant aux activités ou aux éventuels problèmes rencontrés sur les temps de cantine ou de garderie.

Date du prochain conseil d'école : Mardi 22 mars

Levée de séance à 20h05

Signature du secrétaire de séance : PICOZZI Isabelle

Signature de la directrice : VOLANT Florence